

A Shanghai, en 2006.
PHOTO ALY
SONG/REUTERS

Au Sud, des outils en rodage pour un développement propre

Le système des «MDP» encourage les investissements du Nord dans des projets sobres en carbone dans les pays émergents. Un mécanisme parfois dévoyé.

Par **GUILLAUME LAUNAY**

Eoliennes en Chine, destruction de gaz chimiques en Corée, valorisation de biogaz de décharge en Colombie... Voilà le type de projets qui se cachent derrière le mécanisme de développement propre (MDP), un de ces outils de marché du carbone créés dans le sillage du protocole de Kyoto. Le principe est simple : faire financer par les acteurs des pays du Nord des projets qui font économiser des émissions de gaz à effet de serre (1) dans les pays du Sud. Un outil, jeune, assez critiqué, qui devrait être remis sur la table à Copenhague.

COMMENT ÇA MARCHE ?
Vous devez économiser du CO₂ ? Avec le MDP, vous n'avez plus à le faire sur votre propre activité : vous pouvez payer l'équivalent dans un pays du Sud. Seul mécanisme Nord-Sud du protocole de Kyoto, il permet à un investisseur d'un pays

développé de financer un projet dans un pays du Sud (dans l'énergie, les déchets, l'industrie...) qui entraîne une réduction des émissions. En échange, l'investisseur récupère des «unités de réduction» qu'il peut vendre sur le marché carbone, ou déduire de ses émissions pour atteindre ses obligations.

OU VA L'ARGENT ?

La Chine et l'Inde concentrent 70% des réductions de carbone réalisées à travers le MDP. Suivent ensuite le Brésil, le Mexique, et la Corée du Sud. Les plus riches parmi les pauvres, en quelque sorte. Pendant ce temps là, les autres pays du Sud n'ont que les miettes. Particulière-

ment en Afrique : moins d'une quarantaine de projets y sont enregistrés, sur plus de 1900 dans le monde. En octobre, six chefs d'Etat du continent ont lancé un appel pour «l'allègement des procédures et l'assouplissement des conditions d'accès des Africains à ces ressources». Cyrielle Den Hartigh, des

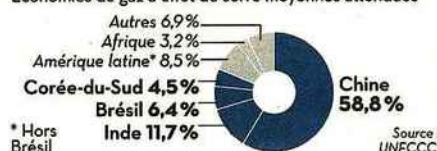
REPÈRES

Le mécanisme pour un développement propre (MDP), dont les règles ont été définies en 2001, permet des financements du Nord vers le Sud.

1915 projets MDP ont été enregistrés à ce jour selon le site de l'ONU (<http://cdm.unfccc.int>).

LES PAYS ÉMERGENTS PLUS ACTIFS

Economies de gaz à effet de serre moyennes attendues



LE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT



Amis de la Terre, regrette que ce dispositif soit «le seul biais qui existe pour que le continent ait accès à des flux financiers. Si on avait un système coordonné au niveau international, il y aurait un équilibre meilleur».

EST-CE QUE ÇA MARCHE ?

Plus de 300 millions de tonnes équivalent CO₂ par an sont «évités» grâce au MDP, ce qui n'est pas négligeable. Et la nature des projets a évolué. «Au début on a vu arriver des projets lourds, de destruction de gaz industriels, raconte Benoît Leguet, qui dirige la mission climat de la Caisse des dépôts. Depuis 2005, les projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique prennent le relais, ce qui est une bonne chose. L'autre bonne nouvelle, c'est qu'il y a de plus en plus de petits projets. Ça veut dire que ces pays émergents se sont appropriés ces mécanismes.»

Pas suffisant pour rassurer les sceptiques. «Normalement, un projet doit prouver qu'il n'aurait pas vu le jour sans MDP, explique Augustin Fagnière, enseignant chercheur à l'université de Lausanne (2). C'est ce qu'on appelle l'additionnalité. Or, plusieurs études ont montré que cette condition n'était parfois pas remplie. Le projet aurait été réalisé de toute façon, et, dans ce cas, le MDP ne change rien à la réalité climatique.» Une partie des 300 millions évités seraient ainsi «gonflés».

Autre critique adressée par les ONG, l'incitation a une forme de déloca-

lisation des efforts: «C'est une façon pour les pays industrialisés de se dédouaner d'une partie de leurs émissions, regrette Morgane Créach, du Réseau Action Climat. Nous, on milite pour que la majorité des efforts d'un pays ou d'une société se fasse sur son territoire.»

FAUT-IL LES RÉFORMER ?

Certains, comme les Amis de la Terre, appellent à la disparition de ces mécanismes car «la financiarisation du carbone ne tient pas debout», dit Cyrielle Den Hartigh. D'autres souhaitent au moins améliorer le système actuel, notamment le déséquilibre entre pays émergents et pays pauvres. Arguant de la jeunesse du dispositif, les défenseurs du MDP souhaitent aussi des évolutions. «Il faut améliorer le système pour le développer, avance Nicolas Heuzé, de la société française Bionersis, spécialisé dans la valorisation du biogaz de décharge et producteur de crédit carbone. Nous espérons par exemple que le type de projets éligibles sera revu, pour corriger ceux qui sont manifestement abusifs.» Benoît Leguet, de la Caisse des dépôts, résume: «On peut critiquer les mécanismes de marché mais c'est ça qui se met en place aujourd'hui. Il faut les critiquer, pour les améliorer. On apprend en marchant.»

(1) Les gaz à effet de serre sont comptabilisés en tonnes équivalent CO₂

(2) Il vient de publier La compensation carbone: illusion ou solution?, PUF.